

## L'exception scandinave : mythes et réalités

Entretien avec Johann Aucante

**Comment expliquer la relative imperméabilité des pays du nord de l'Europe à la crise ? Y a-t-il une homogénéité des social-démocraties norvégiennes, suédoises et danoises ? Johann Aucante présente les différents facteurs qui sont à l'origine de l'État providence et de la démocratie industrielle à la scandinave tout en évaluant leur influence sur le reste de l'Europe.**

**La Vie des idées :** D'où vient la citoyenneté sociale à la scandinave ?

**Johann Aucante :** Il faut voir que ce sont *des* pays, pour autant qu'on puisse voir la Scandinavie comme un bloc homogène. C'est toujours difficile de savoir si on parle de seulement de la Suède, la Norvège, le Danemark ou si on inclut aussi la Finlande, l'Islande. On a une variété importante de trajectoires historiques. Ce sont des pays qui ont été marqués historiquement par une très forte pauvreté jusqu'au milieu du XXe siècle. Cette pauvreté a considérablement marqué la trajectoire politique et sociale de ces pays ; si on regarde de près l'État-providence, l'État social tel qu'il est constitué aujourd'hui, c'est une création finalement assez récente. Les évolutions les plus importantes ont eu lieu après la seconde guerre mondiale même si effectivement la période des années 1930 a été un moment très important de cette trajectoire. De ce point de vue-là, cette pauvreté a été un marqueur important de la vie politique et sociale des nordiques. En même temps elle n'explique pas à elle seule l'évolution vers des formes de solidarité plus avancées ; il y a d'autres pays qui ont été marqués par cette pauvreté et donc il y a aussi quelque chose de très important qui est le niveau d'organisation des sociétés scandinaves. Par organisation, je pense au syndicalisme mais aussi à d'autres organisations qu'on oublie un peu trop souvent dans ces pays-là, qui sont des organisations qu'on appelle les mouvements populaires dès le XIXe siècle et qui ont porté un certain nombre d'utopies éducatives, d'éducation tout au long de la vie, d'éducation des adultes, d'éducation populaire. Ces mouvements-là ont joué un rôle très important dans la mise en place d'une culture de l'égalité plus forte entre les générations mais aussi entre les classes. Mais, ces pays ont été avant tout marqués par une assez grande homogénéité sociale. Certes, il y a une aristocratie en Suède et au Danemark. Elle est beaucoup moins présente dans la Norvège qui a été colonisée longtemps par le Danemark puis par la Suède. Il y a donc une assez grande homogénéité sociale qui a favorisé des conditions d'égalités plus importantes. Ensuite le rôle du politique, de l'État, est venu impulser, par l'entremise des idéologies sociales démocrates qui ont dominé dans ces pays des politiques, des réformes sociales favorables à plus d'égalité, plus de solidarité sociale.

**La Vie des idées :** Comment est né le modèle nordique de la démocratie au travail ?

**Johann Aucante :** Ce qui est intéressant, c'est que dans les pays nordiques, on n'a finalement pas une grande tradition historique de régulation du travail par l'État, par les pouvoirs publics et que cette régulation s'est faite non pas de manière spontanée, dans une évolution et dans le rapport de négociation collective entre les partenaires sociaux – l'État étant un arbitre, peut-

être un élément plus important à certaines époques, notamment en Norvège, où le capitalisme était notoirement sous-développé, où l'État a porté une partie du développement capitaliste lui-même et donc est intervenu beaucoup plus dans l'économie. Ce sont les partenaires sociaux qui ont géré ces relations de travail et régulé le cadre des relations de travail. Ce n'est finalement qu'assez tardivement dans les années 1960-1970 que, sous l'influence notamment d'un certain radicalisme de gauche au sein des syndicats, on en est venu à plus de régulation, plus de contrôle, des licenciements, des procédures légales d'encadrement des relations au travail, mais avec un certain nombre de variations. La Suède a été beaucoup plus proactive dans ce registre notamment dans les années 1970 avec des lois importantes, celle de 1974 notamment. Le Danemark a été beaucoup moins actif dans ce domaine. C'est intéressant parce qu'aujourd'hui un des traits que l'on prête à la politique danoise de flexsécurité est qu'il y aurait une flexibilité de l'emploi et notamment une régulation du marché du travail qui serait assez limitée et qui permettrait cette flexibilité. Or, on s'aperçoit que c'est ce manque d'intervention de l'État dans la législation du travail – alors que la Suède ou la Norvège l'avaient fait beaucoup plus – qui, d'une certaine manière, a permis de favoriser un peu plus de flexibilité. Si on regarde, il est vrai que Suède et Norvège encadrent la relation de travail beaucoup plus sur le plan de la loi, et peut-être que c'est beaucoup plus dévolu au contrat dans le cadre danois. Ces politiques de flexsécurité ont des éléments qui ont été pensés à un moment comme des réformes sociales dans les années 1980 et surtout 1990, et il est vrai qu'il y a eu une vague de réformes très importantes au Danemark pour modifier la politique de l'emploi, du chômage, de l'assistance sociale, essayer de les rationaliser et de les rendre plus cohérentes. Ces évolutions sont la résultante pourrait-on dire de coïncidences de l'histoire, du fait qu'à certains moments, l'État est intervenu dans certains pays et n'est pas intervenu dans d'autres comme au Danemark ; et il a laissé aux partenaires sociaux le soin de continuer à réguler ce marché du travail. Il y a des éléments comme ceux-là qu'il faut prendre en compte plutôt que d'essayer de penser ces réformes comme quelque chose de tout à fait voulu et coordonné, et on pourrait prendre beaucoup d'autres exemples...

Ce qu'il faut peut-être rappeler c'est que ces politiques actives du marché du travail ont une certaine ancienneté dans les pays nordiques ; on peut dire que c'est probablement la Suède qui les a inventées dans les années 1950 au travers d'un modèle qui avait été développé notamment par les syndicalistes, les grands syndicats ouvriers de LO : ce modèle assez intéressant se démarquait du Keynésianisme et a permis sans doute d'entretenir une croissance économique et des relations sur le marché du travail assez pacifiées pendant assez longtemps. Ces politiques ne sont pas nouvelles. Effectivement, les pays scandinaves se sont beaucoup inspirés les uns des autres. Ils ont eu, par les relations qu'entretenaient les partis sociaux-démocrates entre eux, des contacts fréquents et regardaient ce qui se faisait chez les voisins parce que la Scandinavie est un marché commun depuis les années 1950 avec une liberté de circulation du travail. On a des conditions propices à ce que vous appelez le *policy learning*. Par ailleurs, il faut aussi nuancer : ces leçons qu'on cherche parfois à essayer d'appliquer en France ou ailleurs, ces politiques ne sont pas facilement transposables dans des pays qui sont pourtant très proches. Il y a eu un certain nombre d'échecs qui ont eu parfois des conséquences productives et intéressantes à moyen terme, mais il y a eu aussi des adaptations de ces politiques et les relations entre les pays nordiques sont marquées par de l'innovation, certes, mais aussi par la reprise d'éléments qui étaient présents dans les traditions politiques et sociales. Par exemple au Danemark cette politique de flexsécurité, on ne peut pas dire qu'elle a été inventée à proprement parler dans les années 1990 : il y avait déjà des éléments qui étaient très clairement identifiables depuis les années 1970.

## **La Vie des idées :** Comment s'est développée la socialisation du capital ?

**Johann Aucante :** Cette question de la socialisation du capital, c'est une question très ancienne au sein de la social-démocratie et de la gauche scandinave du syndicalisme qui lui est très liée évidemment. Elle a eu son moment de gloire dans les années 1950 et 1960, dans une période qui a favorisé une certaine planification au moment de la reconstruction en Norvège notamment, où l'État norvégien a été extrêmement planificateur, avec un contrôle des institutions bancaires. Et on retrouve tout au long des années 1960-1970 des velléités d'aller dans ce sens avec la nomination au conseil d'administration des banques de fonctionnaires, et donc un certain contrôle politique et social de certaines grandes entreprises. En Suède, ce qui est resté comme le fait marquant de cette histoire, c'est l'idée des fonds salariaux qui avaient été proposée par les syndicats dans les années 1960 dans une période marquée par la volonté de démocratisation de l'industrie et d'une participation plus importante des salariés au fruit de la croissance. Ces fonds salariaux visaient essentiellement d'une part à contrôler la croissance des entreprises : ce n'était pas nécessairement dans une optique de redistribution pure et simple mais plus dans une optique de contrôle par les syndicats qui auraient pu influencer les décisions d'investissement, qui auraient pu participer plus manifestement aux politiques d'investissement, aux politiques stratégiques des entreprises – même s'il y avait eu aussi une politique de redistribution sociale par ces fonds. Ces fonds ont finalement connu une destinée un peu chaotique. Leur mise en place a été bousculée par la perte historique du pouvoir par la démocratie suédoise en 1976. C'était presque une chance pour la social-démocratie parce qu'ils ne savaient plus vraiment quoi faire de ce dispositif et donc ils l'ont repris bon gré mal gré à leur retour aux affaires en 1982, et ils ont du le mettre en place sous la pression des syndicats, mais sous une forme très diluée. Et, finalement, il n'y a pas eu de politique aussi volontariste et innovante que ce que les syndicats auraient voulu dans les années 1960 et 1970. Finalement, cela a été la fin de cette période, de cette volonté de socialiser le capital. On n'a plus retrouvé ensuite beaucoup d'initiatives en ce sens. Par contre, il y a toujours des choses assez pionnières qui vont dans le sens d'une certaine représentation de certaines catégories dans les conseils d'administration des entreprises. La Norvège a été pionnière en 2003 en initiant un quota de femmes dans les conseils d'administration des entreprises à hauteur de 40%. Les autres pays nordiques n'ont pas forcément suivi ce genre d'idées. En Suède, on a plutôt joué sur une institution contre les discriminations et sur des initiatives pour former de nouvelles générations de dirigeants ou dirigeantes d'entreprises : c'était une manière plus souple de procéder ; en Norvège on est passé par la loi. En matière de socialisation du capital par contre, la seule chose qui me paraît flagrante aujourd'hui, c'est la ponction très importante que les Norvégiens opèrent sur les ressources du pétrole par la mise en place d'un fond des ressources pétrolières et gazières qui rapporte des sommes colossales à l'heure actuelle et qui permet de garantir, de pérenniser le système des retraites norvégien pour les siècles à venir. De cette manière on pourrait penser qu'il y a effectivement une forme de socialisation du capital dans le sens où les ressources énergétiques sont très taxées.

Le dernier élément c'est ce que vous évoquiez par le terme de citoyenneté sociale : c'est vrai que l'État social a peut-être plus développé en Scandinavie qu'ailleurs cette forme de propriété sociale dont parle Robert Castel et qui fait qu'effectivement les individus sont protégés mais aussi mis en capacité de préserver leurs revenus dans des situations qui les confrontent aux aléas de la vie. Cette citoyenneté sociale est effectivement un des éléments très importants de ce qu'on pourrait appeler peut-être une forme de socialisation du capital.

**La Vie des idées :** La crise européenne accentue-t-elle la différenciation du modèle scandinave ?

**Johann Aucante :** Il est vrai qu'aujourd'hui ces pays semblent se distinguer à la fois vis-à-vis du reste de l'Europe en crise, parce qu'ils semblent être relativement imperméables à certains effets de la crise financière. Des entreprises comme Volvo ou Saab, des symboles de l'industrie suédoise ont connu d'importantes difficultés ; il y a des restructurations importantes dans ces domaines-là. Ce qu'il faut sans doute retenir c'est que si la Suède a été moins touchée par la crise actuelle, c'est peut-être parce qu'elle a été beaucoup plus touchée par la crise précédente dans les années 1990, qui l'a vraiment mise à terre et l'a poussée à ce moment-là à opérer des restructurations importantes de ses activités bancaires. Ce qui a fait peut-être qu'elle a été moins exposée aux vagues de spéculations actuelles et à la fragilité que connaissent certaines banques dans le reste de l'Europe ou du monde. Par ailleurs, il faudrait nuancer pour chaque pays, ce qui est trop compliqué, mais il y a une différenciation évidente qui s'opère entre les pays nordiques, à la fois vis-à-vis de l'Europe qui continue d'avoir lieu. Certes, ce sont tous des régimes européens qui ont des vitesses variables selon qu'ils appartiennent ou non à l'euro ; cela a été sans doute une décision importante pour la Suède de ne pas en faire partie. Etre membre aujourd'hui de l'euro zone, cela implique probablement beaucoup plus de contraintes et cela avait été l'objet d'un débat extrêmement vigoureux en Suède au tournant des années 2000, un débat extrêmement passionné comme on n'en a pas eu dans le reste de l'Europe probablement. Aujourd'hui la perspective de rejoindre l'euro s'est éloignée.

Pour la Norvège qui a refusé par deux fois, parfois avec une marge très minime, de faire partie de l'Union Européenne, elle est déjà relativement bien intégrée dans les échanges économiques européens mais elle se différencie aujourd'hui considérablement de plus en plus par sa structure économique et les recettes qu'elle tire de ce secteur toujours en croissance de l'énergie. On a une différenciation importante et, en même temps, on a toujours cette influence des pays nordiques sur une vision de ce que pourraient être les politiques européennes ou les politiques sociales ou du travail en Europe – on peut reconnaître que la stratégie européenne de l'emploi s'est beaucoup inspirée de ce qui avait pu se passer au Danemark ou en Suède. Il y a des influences réciproques mais cet aspect de l'influence nordique sur l'Union Européenne reste importante alors que par ailleurs ce sont des pays qui n'ont peut-être pas cherché à influencer les politiques européennes de manière démesurée. Il continue d'y avoir une mythologie scandinave en Europe très prégnante parfois assez éloignée de ce qui passe réellement en Scandinavie, et ces pays ont influencé un certain nombre de politiques de l'emploi, de politiques sociales ou de recommandations en la matière qui ont pu être mises en place ou édictées dans l'Union Européenne ; par contre ils n'ont pas forcément cherché à le faire, ils ont toujours préservé une certaine distance vis-à-vis de l'Union Européenne et cette distance s'accroît aujourd'hui à mesure que la crise s'approfondit, et il y a finalement peu d'élément qui renforceraient l'idée d'une solidarité européenne à la scandinave.

**Propos recueillis par Émilie Frenkiel et retranscrits par Stéphanie Mimouni.**

Publié dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 13 septembre 2012

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)